

J'avais résolu d'abord de ne rien répondre; mais, connaissant l'exaltation de votre esprit, j'aurais lieu de craindre que vous ne prissiez mon silence pour une approbation tacite.

Je regarde votre publication comme un véritable scandale, que je vous engage à réparer. Un tel acte serait irréparable dans tous les temps; mais pour se le permettre dans le moment actuel, il faut qu'un prêtre n'ait pas le moindre sentiment de malheur de notre sainte mère l'Eglise.

Vous voudrez bien, monsieur le chanoine, vous abstenir désormais de venir prêcher dans mon diocèse. Je vous retire à cet égard toute faculté donnée précédemment.

Recevez, monsieur le chanoine, l'assurance de mon dévouement en Notre-Seigneur.

J. Hipp., cardinal GUIBERT, Archevêque de Paris.

Mgr l'évêque d'Orléans a adressé la lettre suivante à M. l'abbé Desbrosses, doyen du chapitre :

« Paris, 23 février 1876.

« Mon cher ami,

J'avais d'abord résolu de garder le silence sur la brochure dont vous m'avez averti. Je suis accoutumé aux injures. Quand ce sont les ennemis de l'Eglise qui injurient, le silence est facile. Quand c'est Sémé qui jette des pierres, c'est plus triste, mais, comme David, on peut encore passer outre.

Toutefois je sens le besoin de vous dire combien les protestations et les sympathies du clergé et des fidèles, qui m'arrivent de toutes parts, avant même mon retour à Orléans, me touchent profondément. Ces témoignages de leur affection n'étaient pas nécessaires, car je n'ai jamais douté de leurs sentiments, comme ils n'ont jamais douté des miens.

Tout me va bien, et, s'il plaît à Dieu, je continuerai à combattre pour la liberté de l'Eglise, pour la liberté des ordres religieux et de l'enseignement, pour tous les droits imprescriptibles du Saint-Siège. Et de tous ces écrits, qui lui ont toujours été par moi envoyés et soumis, le Saint-Père a daigné me féliciter bien au-delà de mes mérites; et vous avez lu récemment le bref dans lequel, en me continuant le privilège de conférer canoniquement les grades théologiques, le Saint-Père me disait : « Je connais parfaitement, vous en avez donné assez de preuves, votre grande doctrine, votre vigilance pastorale et votre zèle rare pour élever, dans les plus pures doctrines, la jeunesse qui est l'espérance de l'Eglise : Nos, qui bus et summa doctrinaria, et pastora- lis vigilia, et singulari tuum juvenitibus in spem Ecclesie suscitandis studium, et cetera tuum in rem sarram meritum, perspecta sunt atque explorata. »

Je suis confus de rappeler de telles paroles, mais je puis dire comme saint Paul : *Omnis me*. De telles bontés et une telle confiance du Saint-Père suffisent à me dédommager des indignités et des calomnies.

Mais d'après ce que m'écrivent d'Orléans, en même temps que vous, les hommes les plus graves, je ne puis y être indifférent; je plains celui qui a donné un tel scandale, et je gémis du mal qu'il se fait à lui-même, et peut être à d'autres, devant Dieu et devant les hommes. En déplorant avec une amère tristesse une telle chute, je demeure stupéfait de ce que, dans certaines aberrations d'esprit, on peut faire de sa conscience. Quant à moi, ce n'est pas lorsqu'on a, comme je l'ai en ce moment, au sortir de Rome et à mon retour en France, l'âme pénétrée des douleurs et des périls de l'Eglise, qu'on peut descendre à des questions personnelles. Et il ne m'est pas difficile de me souvenir de la grande leçon que saint Paul donnait aux disciples de Jésus-Christ quand il disait : *Per gloriam et ignominiam, per infamiam et bonam famam, ut seductores et cetera.*

Feuilleton du Journal de Roubaix du 2 MARS 1876.

## Patrie & Devoement

### DEUXIEME PARTIE

#### IX. (Suite)

Miotek fit un signe et l'on amena les prisonniers. Ils ne s'étaient probablement pas attendus à une aussi brusque surprise, car leur visage était pâle et contracté; mais une expression de fierté farouche animait encore leur contenance et un feu sauvage brillait dans leurs yeux profondément enfoncés.

Witold exposa rapidement au conseil les charges qui pesaient sur eux; elles étaient accablantes et précises. Ignatiev avait apporté avec lui une copie de leur déposition écrite, et l'on avait trouvé sur eux les cent roubles que leur avait remis le colonel. Il leur était difficile, dans leur état de pauvreté, d'expliquer la possession d'une somme aussi considérable. Cependant le plus jeune des deux bohémiens prétendit avoir volé deux chevaux, qu'il avait vendus ensuite à un fermier du voisinage. Quant à la dénonciation faite au colonel Nebutoff, il affirmait que son

Tout à vous bien affectueusement en Notre-Seigneur.

† Félix, évêque d'Orléans.

## Roubaix-Tourcoing

### ET LE NORD DE LA FRANCE

Le Conseil municipal de Roubaix, se réunira le vendredi 3 mars, à 7 heures 1/2 du soir, pour délibérer sur les objets suivants :

1° Observations des communes intéressées au sujet de l'établissement des Tramways suburbains;

2° Rapports de MM. les ingénieurs de la navigation sur la demande d'autorisation de prise d'eau au canal pour alimenter l'école de natation;

3° Communication d'une lettre de M. le président de la Société Industrielle du Nord, relative à l'envoi de délégués à l'exposition de Philadelphie;

4° Marché avec MM. Dobritz frères, pour fourniture des habillements de police;

5° Demande d'un crédit de fr. 316 50 pour paiement d'un mémoire dû à M. Breton, constructeur d'instruments de précision à Paris;

6° Pétition d'habitants (rue Inkermann) pour établissement d'un aqueduc;

7° Communication d'une lettre de M. Blyart, avocat, concernant l'affaire Allart-Rousseau;

8° Demande et vote de crédits supplémentaires;

9° Rapports de commissions.

Malgré la pluie, les chars carnavalesques sont sortis hier comme les années précédentes. Toujours les mêmes tambours, les mêmes chants, et dans ces chants le même esprit. L'exhibition, qui n'est plus nouvelle, est pourtant toujours amusante à voir. Le monde de curieux qui a parcouru les rues, pendant toute la journée d'hier, paraissait faire peu de cas de la pluie.

Une femme qui connaît bien les bancs de la justice, c'est Adèle B..., et rien ne la corrige, car elle vient de passer de nouveau devant le tribunal correctionnel de Lille, pour ivresse aggravée d'outrages à un agent, et elle s'est entendue condamner à 2 mois de prison, 200 fr. d'amende et 3 ans de surveillance.

La fille qui a été blessée par un singe au contour St-Martin, se nomme Marie Renard et demeure chez ses parents, rue Watt. L'enfant sortait de classe et regardait avec ses compagnes la ménagerie Gallye, quand le singe lui fit le vilain tour, que l'on sait. Ce ne sont pas des déchirures mais des morsures que la jeune fille a reçues, heureusement elle est sans gravité.

On vient d'arrêter rue de Lainoy, un jeune homme convaincu de s'être présenté le 20 février dernier, aux urnes électorales et d'avoir voté au lieu et place de son oncle. Il est permis d'être bon neveu, mais pas jusque là.

Ce matin, la police a arrêté dans la rue Neuve, un individu frappé d'aliénation mentale. Il a fallu, pour le confiner l'attacher sur une chaise dans le bureau de police.

Une perquisition faite chez un chiffonnier, le sieur J. D., rue de la Lougue-Chémise, a amené la découverte de 7 k. 300 grammes de tabac belge, qui ont été confisqués.

On vient d'arrêter pour vagabondage, un manœuvre de maçon, Louis D... Ce jeune homme a 18 ans, et est originaire de Templeuve (Belgique).

Un vol a été commis à Tourcoing, hier dans l'après-midi, au domicile des époux Lefebvre, demeurant rue du Prince. Les voleurs ont pénétré dans la maison par une ouverture qu'ils avaient pratiquée.

frère et lui n'en étaient pas coupables; il pouvait y avoir, d'ailleurs, beaucoup d'autres espions dans le pays.

Mais le nom de leur mère était clairement désigné dans la copie, et plusieurs hommes de la troupe les connaissaient pour être les fils de la bohémienne Werka. De plus on les avait vus, lorsque la colonne avait quitté Kory, se glisser parmi les trépassés, et marcher avec eux quelque temps dans la direction que suivait la bande.

Toutes les dénégations étaient donc inutiles en présence de tant d'assertions.

Alors l'ainé des bohémiens, qui jusque-là avait gardé le silence, secoua ses poings avec rage et fit un pas en avant. « Eh bien, oui! s'écria-t-il; oui, nous sommes des traîtres! Nous vous : vous espionnés et nous vous avons vendus, parce que vous êtes nos tyrans, parce qu'il y a une haine à mort entre votre race et la nôtre, entre vous autres chrétiens, enfants du Nord et de l'ombre, et nous, fils de la montagne et du soleil... Il vous semble qu'un bohémien est une brute, et qu'on peut faire couler ses larmes et son sang comme on répand l'eau d'une cruche : vous oubliez qu'ils sont hommes et qu'ils savent se venger. Les Russes ne sont pas meilleurs que vous; mais ils sont plus forts et plus riches... C'est pour cela que nous silons à eux, parce qu'ils nous vengeront en se vengeant, et que, si vous faites de nous du gibier de potence, de vous ils feront, eux, de la chair à canon.

qu'on détachant un carreau d'un diamant. Une somme de trente francs, un épin contenant des boucles d'oreilles et six courverts en roolz ont été emportés par ces malfaiteurs, dont les noms sont encore inconnus.

Trois habitants de Mouvaux, MM. François L., Henri L. et Edouard G. rentrèrent paisiblement à leur domicile, hier soir, vers dix heures. Arrivés à quelque distance du village, ils furent assaillis tout à coup par trois inconnus qui, sans aucun motif, les accablèrent de coups violents et leur firent de graves contusions, après quoi, nos trois agresseurs prirent la fuite. Plainte a été portée. Une enquête est ouverte.

### Etat Civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 28 février. — Thérèse-Mathilde, Libre, Blanc-Sau, à Octavie Clarisse, rue de Paris.

Du 29 — Pauline Vandermoule, rue du Château. — Hélène Laumont, rue des Coulons. — Jules Vincout, rue Masurel. — Josephine Deschamps, rue du Brun-Pain. — Henri-Jules Lepers, Blanc-Sau. — Henri Courouble, à la Marlière.

MARIAGES du 28 février. — J.-B.-Joseph Cotoir, 24 ans, fleur, et Philomène-Victoire Desmout, 23 ans, rattachée. — Auguste-Carles Delvaux, 27 ans, trieur, et Camille-Joseph Delvaux, 22 ans, soigneur. — Alphonse-Louis Godeur, 23 ans, fleur, et Marie-Catherine Blomme, 26 ans, sans profession. — Edouard Joseph Mortier, 27 ans, cordonnier, et Philomène-Lesvy, 29 ans, soigneur. — Louis-Joseph Provayer, 33 ans, fleur, et Marie Dubar, 25 ans, rattachée. — Jules-Joseph Dalle, 24 ans, peigneur, et Marie-Louise Dhuyvetter, 21 ans, rattachée.

Pierre-Jean Dumortier, 26 ans, Tisserand, et Amélie Marie Depoquer, 21 ans, moulière. — Auguste-Carles Delvaux, 27 ans, fleur, et Philomène Vanvanbe, 18 ans, rattachée. — Narcisse-Auguste Carette, 27 ans, trieur, et Maria Kint, 25 ans, devideuse. — Pierre Bettemieux, 34 ans, ourdisseur, et Sidonie-Joseph Boghin, 35 ans, sans profession. — Albert-François-Constantin Geeraert, 27 ans, employé de commerce, et Sophie Lammons, 25 ans, lingère. — Abdou-Joseph Holbeek, 27 ans, fleur, et Clotilde-Augustine-Thérèse Joseph Hennion, 26 ans, rattachée. — Florin-François Lancelle, 27 ans, contre-maitre, et Elise-Joseph Houls, 21 ans, peigneur. — Henri Lepers, 25 ans, rattachée, et Hortense Vossart, 24 ans, soigneur. — Eugène-Louis-Joseph Segard, 26 ans, rattachée, et Sophie-Joseph Maxime, 43 ans, sans profession.

Du 29 — Henri-Joseph Legrand, 28 ans, cordonnier, et Marie-Joseph Coclet, 25 ans, sans profession.

DECLARATIONS DE DECES du 28 février. — Engène-Cyrille Callevaert, 1 an, à la Croix-Rouge. — Nère-Degalle, 49 ans, Blanc-Sau. — Henri Ducoulambier, 5 ans, rue du Mont-Fagot. — Mlle-Anne Manchiska, 80 ans, Hospice général.

Du 29 — Louise Cassel, 26 ans, épouse de André Baldis, rue de Lille. — Jean-Baptiste Canet, 78 ans, veuf de Julie-Sophie-Joseph Duvaillers, rue de la Cloche. — Angèle D'haluin, 22 jours, à Risquinstout.

### CONVOIS FUNEBRES ET OBTS

Les amis et connaissances de la famille DESTAILLEUR-«KLO», qui par publi. n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur AUGUSTIN DESTAILLEUR, décédé subitement à Roubaix, le 29 février 1876, sont priés de vouloir bien se rendre au domicile funéraire qui aura lieu le jeudi 2 mars 1876, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anpres, Roubaix.

Un obituaire anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, Roubaix, le jeudi 2 mars 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur DAVID HARPE, époux de Dame CHARLOTTE VANDEVOORDE, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1875, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obituaire anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, le jeudi 2 mars 1876, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS DESTOMBE, ancien administrateur des Hospices et du Bureau de Bienfaisance, ancien conseiller municipal, décédé à Roubaix, le 4 janvier 1874, dans sa 83<sup>e</sup> année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Etat de l'épargne de Roubaix. Bulletin de la séance du 27 février 1876. 30 francs versés par 192 déposants, dont 32 nouveaux. — Fr. 22.643 fr. 40 demandes en remboursement. — 10.440.33 Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Eloy-Toulemond et Victor Defrenne, directeurs.

C'est bien, dit Witold, ils avouent, et l'affaire est claire. Pour moi, en mon âme et conscience, j'ai déjà prononcé l'arrêt. Mais il y a encore à remplir une formalité que je n'ai jamais négligée. Père Ar-ène, voulez-vous présenter au conseil la défense des prisonniers ?

Alors le jeune prêtre, spectateur ému de cette scène, s'approcha du groupe avec des larmes dans les yeux. Il dit au conseil, dans quelques phrases simples et éloquentes, que la trahison des prisonniers était vraiment manifeste, et qu'elle attirerait certainement sur eux toutes les sévérités humaines, si l'enfermement divin n'était pas là, pour leur faire espérer le pardon : « C'est également là trahison qui conduisit le Sauveur à la mort du Calvaire, dit-il en terminant, et pourtant Jésus, notre maître, est pardonné encore à Judas, si ce traître des traitres n'est pas désespéré... Dans votre code sanglant de la guerre, inactiver une page de l'Evangile... Pardonnez; il n'y a que les forts qui puissent se montrer miséricordieux ! »

Vous êtes un bon avocat, père Ar-ène, mais vous avez précédemment mis le doigt sur la plaie, répondez le commandant en secouant la tête. Puis il ajouta en se penchant à l'oreille du jeune frère : Nous sommes obligés d'être humanement justes, parce que nous ne sommes pas assez forts pour être divinement miséricordieux.

Alors, s'adressant aux officiers qui formaient le conseil : « Messieurs, leur dit-il, ces hommes sont des espions et

LES LETTRES DE PAYSAN ET D'ART. — Impression de Roubaix. — Avis gratuits dans les éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing Journal quotidien et dans la Vraie France, de Lille.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. — Mercredi 1<sup>er</sup> Mars à huit heures du soir. — Principes fondamentaux de l'optique; des mirages, de leur grandeur, de leur position relative dans les miroirs plans, dans les miroirs sphériques, dans les lentilles concaves et convexes.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — Jeudi 2 Mars à huit heures du soir. — Composition et analyse de chlorure de sodium; propriétés et applications; du moutage; du plâtre éteint; du stuc; des sels de chaux dans les arts de toilette.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE ET DE CHIMIE. — Vendredi 3 Mars, à 8 heures du soir. — Révision des cours de la semaine.

N. B. — Le professeur expliquera au prochain cours de physique, mercredi 4 mars, l'appareil photographique servant au conditionnement du gaz.

### PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE BASE AUX SOULANORNAIS MONNAIE NÉCESSAIRE C. DM.

Pain de ménage. Composé de deux tiers de blé dur et un tiers de blé tendre, par kilogramme, le pain est taxé, par kilogramme, à 36 00

Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 33 50

Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 37 00

Pain blanc. Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 4 875 Les deux pains, à 9 75

Les quatre pains, à 19 50 Les huit pains, à 39 00

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix le 28 Février 1876. Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

Prix de revient des Viandes. DROITS D'OCROZ COMPAIS.

Bœuf le k. 1.60 1.29 0.95

Vache 1.22 1.11 0.72

Traieau 0.90 0.00 0.00

Veau 1.95 1.61 1.60

Mouton 1.69 1.41 1.35

Porc 1.80 1.80 1.60

Roubaix, le 26 Février 1876. Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

VILLE DE ROUBAIX Programme des cours publics de langue Anglaise.

Lundi, 8 h. à 9 h. 1/2, 1<sup>er</sup> cours. Mardi, 8 h. à 9 h., 2<sup>e</sup> cours. 9 à 10 h. Répétition.

Mercredi, 8 à 9 h., 3<sup>e</sup> cours. 9 à 10 h. correspondance.

Jeudi, 8 h. à 9 h. 1/2 h., 1<sup>er</sup> cours. Vendredi, 8 h. à 9 h., 2<sup>e</sup> cours. 9 à 10 h. répétition.

Samedi, 8 à 9 h., 3<sup>e</sup> cours. 9 à 10 h. correspondance commerciale.

FRANÇOIS YVOIRE, Professeur du cours.

### Faits divers

Un des élus du 20 février, M. Pleasier, ancien notaire, a été, le 8 de ce mois, condamné à deux jours de prison pour outrages adressés en séance du conseil municipal de la Ferté-Gaucher, réuni pour l'élection du député sénatorial, au sous-préfet de l'arrondissement, à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. L'Univers rapporte qu'au cours des débats le président a rappelé au prévenu ses antécédents judiciaires, qui sont les suivants :

1° Une condamnation à 300 francs d'amende pour outrages à un adjoint l'exercice de ses fonctions;

2° Une censure avec réprimande, peine disciplinaire appliquée contre lui, quand il était notaire, par le tribunal, pour manquement aux devoirs de sa charge;

3° Une suspension d'un mois, également prononcée par le tribunal, pour avoir compromis la dignité de son caractère dans l'exercice de la même profession, par des faits graves dont l'énumération lui a été éparignée.

Les larmes et les imprécations d'une pauvre vieille femme qui pleure. Si vous faisiez une pareille chose, vous auriez nuit et jour devant les yeux ce fantôme de mère avec sa main étendue, sa bouche livide et ses cheveux blancs. Laissez aller mon frère; au nom de votre mère! au nom de votre Dieu!

Finissons-en; qu'on l'emmené, dit Witold, se reculant pour échapper à l'étreinte du misérable qui s'attachait à ses genoux. Mon père, n'intercédez pas pour eux, dit-il au jeune prêtre, qui allait appuyer cette prière; il n'est pas en mon pouvoir de modifier l'arrêt d'un condamné.

Il fit aux Kosyniers un signe énergique, et ceux-ci, se jetant sur les prisonniers, les entraînaient loin du terre où se trouvait le conseil. Mais ils avaient à triompher d'une vigoureuse résistance. L'ainé des bohémiens, furieux d'avoir vu repousser sa prière, voulait vendre chèrement sa vie à ses bourreaux. Il leur mordait les mains, se débattait avec fureur, se ruait dans la poussière. Une des cordes qui le liaient se rompit, et il s'élança, le poing fermé, l'œil ardent, la bouche écumante. Alors quatre vigoureux faucheurs lui saisirent les bras; deux autres s'attachèrent à ses jambes, et ils l'entraînèrent ainsi vers les profondeurs de la forêt. Le plus jeune des deux, pâle, fléchissant, inanimé, se laissait porter comme une masse inerte.

« Vous êtes des bourreaux... vous êtes des assassins! criait le taigean,

Plusieurs journaux ont annoncé que les déportés Capellaro, Lucien Rabuel et Roubaix, dit Volpessini s'étaient évadés de la Nouvelle-Calédonie et étaient actuellement à Sydney.

Il vient, en effet, d'y avoir une évadée à la Nouvelle-Calédonie, mais ce n'est pas des déportés, qui ont réussi à l'effectuer, ce sont les condamnés pour crimes de droit commun dont les noms suivent : Martin, Levin, Borelly, Fabre, Sibiano. Jusqu'à présent aucune nouvelle pouvant faire prévoir que le résultat de cette évadée n'est parvenu au ministère de la marine.

On écrit de Bens (Yonne) au journal le Temps, que le maire de cette ville a autorisé toute réjouissance publique à l'occasion du carnaval.

On écrit le 26 de Dortmund à la Gazette de Cologne que le puits de mine de Postdam, près d'Aplerbeck a été envahi par les eaux, et que cette catastrophe occasionna la mort de 13 mineurs.

Le même journal dit que l'on évaluait à 900,000 marcs, le montant des pertes causées par l'inondation à Schoenebeck près de Magdebourg.

La crue de la Seine continue. Depuis lundi, il s'est encore produit une hausse de 30 centimètres au pont royal. L'échelle marquait 5 m. 30.

La Seine continue également à monter. Sur le quai de Bercy, on ne s'attendait pas à une crue aussi subite que celle de la nuit dernière, et il y a, à l'heure qu'il est, plus de cinq cents fois dans l'eau; plusieurs chargements de bois, imprudemment débarqués, suraient également. Aussi l'émoi est-il grand. Ce ne sont partout que gens atteints à des cordes, dans l'eau jusqu'à la ceinture, remarquant les tonneaux et les solives sur la rive. Pendant la nuit passée, l'eau a envahi un grand bateau chargé de bois qui est amarré au avil du pont de Solferino et menaçait de couler. On travaillait encore, en ce moment, au sauvetage de ce bateau. Quant aux charrettes chargées qui ont été abandonnées sur les berges, l'eau les couvre aujourd'hui complètement.

Au conseil municipal de Paris, dans la séance d'aujourd'hui, MM. Belgrand directeur des eaux, et Alphand directeur des travaux, donnent les renseignements suivants sur la crue de la Seine. La Seine montera encore pendant trois jours. Il y aura 0.70 c. d'eau sur le quai de Bercy. La rue Hérodote a commencé à être inondée à Anvers. Mais l'inondation augmentera encore. Tous les habitants ont reçu ordre de se tenir à l'écart, position des habitants pour organiser des secours avec des embarcations, afin de mettre les maisons isolées en communication. Tous les maîtres ont été prévenus par dépêches télégraphiques.

ASSASSINAT PAR UN ALIENÉ. — Le drame affreux vient de s'accomplir à Chiry-Ourscamp, le joli village que l'on voit près du chemin de fer entre Ribécourt et Noyon. Samedi soir, dit le Progrès de l'Oise. Mine Lépine, âgée de 52 ans, épouse de M. Quéquet, propriétaire et conseiller municipal de la commune de Chiry-Ourscamp, a été trouvée assassinée dans sa maison des suites de coups de hachette sur la tête. Le crime s'est accompli pendant une absence de dix minutes, que son bon mari pour aller se faire raser. Il n'a pas été commis de vol au domicile des époux Quéquet, qui possèdent dit-on, une fortune d'environ 150 à 200,000 francs; de mobile du crime n'est pas encore connu. C'est son neveu, nommé Quéquet qui, revenant du marché de Noyon et restant chez elle, l'a vue gisant à terre. M. le juge de paix du canton a aussitôt procédé aux premières informations, et le parquet de Compiègne s'est transporté, dimanche au matin, sur le lieu du crime. Les époux Quéquet vivaient dans la meilleure intelligence. Voici maintenant un récit des probabilités du crime.

La femme Quéquet a été frappée, par derrière, alors qu'elle était occupée à travailler à l'aiguille. Le meurtrier a

de nouveau détails arrivent sur la perte du Strathmore, vaisseau d'émigrants pour la Nouvelle-Zélande, en juillet dernier sur les lies Crozet. Sur les 80 personnes à bord, 44 seulement ont pu être sauvées par le Young-Phoenix et la Sierra-Morena.

D'après les dépêches reçues de la Pointe-de-Galles, ce n'est que le 21 janvier que 44 survivants auraient été reçus à bord du premier de ces navires, qui en aurait, le 26, transféré 20 au second.

Les lies Crozet sont situées dans l'Océan Indien du sud, entre les lies Crozet et du Prince-Edouard. Elles sont au nombre de quatre et de formation volcanique.

Recommandé aux partisans de l'amnistie pour les égarés de la Commune :

La cour d'assises de la Haute-Garonne, dans son audience du 23 février 1876, avait à juger le nommé Jules Desbrosses, tailleur d'habits, sans domicile, accusé de vols commis à Lavaur, dans une maison habitée, à l'instigation et d'infraction. Le sieur Déro était encore accusé d'usage de pièces faussées.

Déro a commandé, pendant la Commune de Paris, le 17<sup>e</sup> bataillon de fédérés. Il a été, à ce titre, condamné par contumace à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée.

Le jury ayant rendu un verdict de culpabilité, mitigé par l'admission de circonstances atténuantes, le sieur Déro, ex-chef de bataillon sous la Commune, a été condamné comme voleur et faussaire à six ans de réclusion, à dix ans de surveillance de la haute police et à 100 fr. d'amende.

On annonçait, il y a quelques semaines, dans le Times, que le duc de Norfolk prenait des mesures pour empêcher le château d'Arundel d'être endommagé par le lierre qui en recouvrait les murs et qui s'est étendu de manière à amener leur écoulement dans certaines parties. Le lierre a été enlevé et les murs restaurés avec soin. Actuellement on fait d'intéressantes recherches dans la tour carrée adjacente au Keep (le donjon), que l'on nomme la tour du poils. Dans cette tour se trouve, en effet, un puits qui avait primitivement 400

de sa voix étranglée. Vous n'avez pas voulu laisser de fils à ma mère, et ma mère vous maudira... J'entends sa voix qui vous crie : Malheur ! malheur !... Et la bohémienne a appelé sur vous la colère de Dieu... car voici les corbeaux qui déchirent vos cadavres... et tes os, ô chef sans cœur, blanchissent au pied du gibet !

Mais la voix devenait de plus en plus lointaine, de moins en moins distincte; bientôt on ne l'entendit plus. Cinq minutes plus tard, les Kosyniers revenaient les mains vides, et annonçaient à leur chef que tout était terminé.

Cette scène avait produit sur quelques volontaires récemment arrivés une impression assez pénible, et Witold fut satisfait d'avoir, pour les distraire, à leur occuper de l'expédition du soir. Il avait résolu de ne point, attendre les Russes dans les étroites limites du camp, où il pouvait être facilement entouré; et formant ses troupes en colonne, et s'éparpillant bienôt avec elles, dans l'épaisseur de la forêt. Sur l'un des flancs du détachement il marchait, un peu isolé, en compagnie du père Arène, du Kurpien Norko et de son jeune secrétaire. Mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il s'aperçut que ce dernier avait le cœur gros et les yeux pleins de larmes.

(A suivre). Etienne MARCEL.